|  |  |
| --- | --- |
| C:\Thierry\Logos\Nouveau_logo_lycee_Gaudier-Brzeska.JPG40 avenue Denis Papin45800 ST JEAN DE BRAYE | **MARCHÉ PRODUITS LAITIERS ET AVICOLE****Année 2023/2024** |

**Règlement général de la consultation des offres**

**Date limite de dépôt des offres :**

**Le vendredi 23 juin 2023 à 18h dernier délai, sur le site AJI.**

**Information des candidats :**

Les candidats non retenus seront alertés par Mail dans les 15 jours qui suivront la date d’examen des offres. Le candidat retenu sera, quant à lui, prévenu par courrier recommandé avec accusé de réception, 10 jours au moins avant le début des livraisons.

**Conditions relatives aux livraisons :**

Les livraisons devront être effectuées **le lundi ou mercredi et impérativement entre 6 h 30 et 9 h 30 (les autres jours sur demande en cas de dépannage)**.

Le candidat devra s’engager à assurer au minimum :

 - **2 journées de livraisons par semaine** (**les lundis et mercredis**), en fonction des commandes passées par le lycée, et joindre impérativement, sous peine de nullité de son offre, un tableau récapitulatif des jours et heures durant lesquels il est susceptible de livrer l’établissement.

Des pénalités seront dues par le fournisseur dans le cas de défaut de livraison ou de retard de celle-ci, de l’ordre de 50 € par jour.

**Respect mutuel des engagements des parties du marché :**

Le lycée s’engage à respecter le volume des quantités minimales des produits mentionnés à la demande devis. Le candidat retenu devra de son côté, sous peine de nullité du marché et de pénalités qui lui seraient infligées en vertu du code des marchés publics, respecter son engagement relatif aux marques des produits pour lesquels il a été retenu, ainsi que sur les prix fermes un an et les conditions de livraisons sur lesquels il s’est engagé.

**Règlement particulier de la consultation relatif aux produits alimentaires.**

**Pièces constitutives du devis :**

- l’offre du candidat : bordereau de prix unitaire signé (avec toutes les colonnes complétées) annexé,

- une attestation fiscale et sociale (URSSAF)

- le détail des intervenants marché, commerciaux et comptables (nom, adresse postale et courriel et N° de téléphone),

- le présent règlement de consultation et CCTP paraphés et signés,

- le protocole de déchargement à retourner signé,

- les fiches techniques.

**Conditions de soumissions au lot proposé dans le tableau annexé :**

Les candidats sont informés que la soumission, pour être valable, devra porter sur l’ensemble des produits composant le lot.

**Information des candidats :**

Toute demande d’information relative à la soumission des produits alimentaires du lycée, doit être faite auprès de **Monsieur Renaud GAUCI**, Chef cuisinier (**02 38 22 13 67, mail :** **renaud.gauci@centrevaldeloire** **ou** **julie.bodji@ac-orleans-tours.fr** **ou le lycée 02 38 22 13 50 tous les matins**).

**Composition des lots du marché :**

Le présent marché se compose d’un lot homogène de produits alimentaires dont l’intitulé est le suivant :

|  |
| --- |
| Lot N°01 : PRODUITS LAITIERS ET AVICOLES |

**Tableau de soumission :**

Chaque BPU à remplir par le fournisseur, précise les quantités minimales que le lycée s’engage à commander entre le **01/09/2023 (avec une première livraison fin août 2023) et le 31/08/2024**. Les fournisseurs devront mentionner la marque du produit, son origine et faire figurer les prix unitaires HT et TTC.

**Détermination du prix initial pour les lots :**

Les candidats soumissionnant pour l’attribution du lot N°01 devront dument remplir les colonnes relatives au prix unitaire HT et TTC avec 2 chiffres après la virgule.

**Détermination des prix de règlements pour les lots :**

Le marché relatif au lot N°01 est à prix fixes.

**Facturation :**

Les factures seront adressées au lycée de manière bi-mensuelle via l’application **CHORUS**.

|  |  |
| --- | --- |
|  | Signature du candidat : |